

La « théorie des pratiques » pour des politiques forestières plus efficaces auprès des propriétaires privés

8 janvier 2018

Alors que les objectifs des politiques forestières en Europe, qu'il s'agisse de mobiliser plus de bois ou d'augmenter les surfaces boisées, peinent à être atteints, une publication récente dans *Forest Policy and Economics* préconise l'utilisation de la « théorie des pratiques », formalisée par Bourdieu, pour mieux comprendre les phénomènes de « résistance » aux politiques publiques.

Les travaux ont été menés sur deux cas opposés : le Royaume-Uni (12 % de forêts, peu productives, dont 30 % appartenant à des forestiers privés) et la Finlande (1er pays forestier européen, 73 % de forêts dont 35 % appartenant à des propriétaires privés, un rôle économique et écologique central). Plutôt qu'une analyse comportementale ou institutionnelle, les auteurs ont disséqué, sur la base d'entretiens qualitatifs (20 propriétaires privés dans le nord-est de l'Écosse, 26 en Carélie du Nord), les pratiques liées à la propriété forestière. Sept ensembles de pratiques ont ainsi été analysés: l'amélioration du cadre de vie, les loisirs en forêt, la conservation de la biodiversité, la préservation du patrimoine, le bois-énergie, l'agroforesterie et la production de bois. Ces sept familles de pratiques ont été étudiées sous les angles du sens donné par les propriétaires, de la production résultante, des compétences nécessaires et du type de sylviculture induite. Les auteurs mettent en évidence les liens entre les groupes de pratiques, et les qualifient selon leur compatibilité (synergies ou antagonismes). Ce faisant, ils pointent l'inadéquation des politiques mises en place à destination de ce public cible.

Source : *Forest Policy and Economics*
[https://ac.els-cdn.com/S1389934116304786/1-s2.0-S1389934116304786-main.pdf?_tid=4932d8be-f79d-11e7-9ea1-00000aab0f6b&acdnat=1515764245_a20e8e44dbbfc66b564b42c37049e924 – ce lien n'est plus valide]